



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-97672>

Département(s) de publication : **45**

Annonce n° **24-97672**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Orléans Métropole

Correspondant : Le President

Adresse : Espace Saint Marc, 5 place du 6 juin 1944, CS 95801, 45058 Orléans

Coordonnées :

Téléphone : 0238784030

Courriel : marches.publics@orleans-metropole.fr

Adresse internet : <http://www.orleans-metropole.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://marches-publics.orleans.fr/accueil.htm>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Marché de maîtrise d'oeuvre pour la requalification de la rue du coq et de la rue de Navrin à Olivet

Lieu d'exécution : Rues du coq et de Navrin, 45160 Olivet

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La présente consultation a pour objet une maîtrise d'oeuvre pour la requalification de la rue du coq et de la rue de Navrin à Olivet et donnera lieu à un marché ordinaire, non alloti, non reconductible, divisé en 6 phases (AVP, PRO, AMT, VISA, DET, AOR). Le maître d'ouvrage délègue au maître d'oeuvre une partie des missions liées à la réforme sur les DT/DICT (Cf. le RC). Estimation du coût prévisionnel des travaux : 750 000,00 euros HT, soit 900 000,00 euros TTC

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : => Durée : A compter de la date de notification du marché et jusqu'à la fin de la garantie de parfait achèvement des travaux afférents à l'opération. => Délais d'exécution : Cf. le RC

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. L'acheteur interdit aux candidats de présenter leurs candidatures et leurs offres en agissant à la fois : - en qualité de candidats

individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, - à la fois en qualité de membres de plusieurs groupements. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application du Code de la commande publique

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique, sur la base du cadre de mémoire technique remis par le candidat, décomposée comme suit : 1-1 : Pertinence de l'analyse contextuelle du site de projet et de la méthodologie détaillée proposée par le candidat, sur la base du point 1 du CMT (30%) ; 1-2 : Pertinence et organisation des moyens humains par élément de missions (Organisation, répartition, expériences similaires, qualifications/compétences et temps à passer), proposés pour l'exécution des prestations sur la base du point 2 du CMT (20%) ; 1-3 : Démarche environnementale proposée par le candidat sur la base du point 3 du CMT (20%) : 70%
- Prix des prestations apprécié sur la base du Forfait provisoire de rémunération de la mission de MOE + Montant total de la valorisation des missions DT/DICT : 30%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 16/09/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

M24A0124

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 16/09/2024 à 12:00 Documents payant : NON Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) : Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : OUI Marchés réservés : NON L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : NON La prestation est réservée à une profession particulière : Non Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans, 28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans Cedex 1 Tél : 0238775900 Fax : 0238538516 Mel : greffe.ta-orleans@juradm.fr Web : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/> Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif d'Orléans, 28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans Cedex 1 Tél : 0238775900 Fax : 0238538516 Mel : greffe.ta-orleans@juradm.fr Web : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/> => Accès au dossier de la consultation, renseignements complémentaires et modalités de remise des offres par voie électronique : <http://marchespublics.orleans.fr/accueil.htm> => La transmission des offres et questions, par mail, n'est pas autorisée. => Compétences requises a minima pour la mission de chaque candidat ou équipe candidate : -

Infiltration des eaux pluviales ; - VRD ; - Aménagements urbains ; - Requalification de voirie urbaines.
=> Visite des lieux NON obligatoire : Cependant, le candidat reconnaît, avant de remettre son offre, avoir pris une parfaite connaissance des lieux, le site étant accessible. La méconnaissance de ceux-ci ne pourra pas être invoquée en cours d'exécution des prestations pour justifier des coûts supplémentaires. => Examen des candidatures : L'acheteur vérifie l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, la capacité économique et financières et les capacités techniques et professionnelles des candidats. => Négociation : L'acheteur se réserve la possibilité de négocier avec les candidats (conditions fixées dans le RC)

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/08/2024